AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin\_Registre de copies de lettres envoyées\_CNAM FG 15 (19)ItemJean-Baptiste André Godin à Édouard Champury, 1er janvier 1878

# Jean-Baptiste André Godin à Édouard Champury, 1er janvier 1878

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

#### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

#### Informations sur le document source

CoteFG 15 (19)
Collation3 p. (68r, 69r, 70v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers. Paris

## Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Édouard Champury, 1er janvier 1878, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 27/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49498

## Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### **Présentation**

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction1er janvier 1878
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère
DestinataireChampury, Édouard (1850-1890)
Lieu de destination38, quai de Béthune, Paris

## **Description**

RésuméSur la fondation du journal *Le Devoir*. Édouard de Pompéry a communiqué à Godin une lettre que Champury lui a écrite au sujet du journal hebdomadaire qu'il veut fonder à Guise. Godin note que Champury parle dans sa lettre d'appointements de 250 F par mois et d'un logement au lieu de 200 F dont il avait été question entre eux. Il veut savoir la part que Champury prendrait dans le travail et l'organisation du journal, qui pourrait devenir quotidien si la publicité le permet, d'autant que Champury veut conserver les occupations dont il est actuellement chargé. Il l'avertit qu'il ne lui fournira pas de logement mais que les bureaux du journal seront au Familistère. Godin expose à Champury l'esprit dans lequel le journal est fondé : organe d'une expérience sociale menée sans bruit, il sera fait avec maturité et réflexion tout en cherchant à avoir des lecteurs, à l'écart des polémiques, consacré à l'étude des questions qui intéressent le progrès social et l'amélioration de la vie humaine. Il demande à Champury ce qu'il a fait en matière de journalisme, quelle part il prendrait dans la rédaction et l'administration du journal et à quels appointements il prétend.

#### Mots-clés

Administration et édition du journal Le Devoir, Emploi

Personnes citées Pompéry, Édouard de (1812-1895)

Événements cités<u>Fondation du journal <em>Le Devoir</em> (1877-1878, Guise)</u> Lieux citésGuise (Aisne) - Familistère

Notice créée par <u>Pauline Pélissier</u> Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024